

# Accompagnement Parent Enfant

L'éducateur référent vous propose, à vous et à votre enfant, un moment de rencontre pour :

Parler

Jouer

Découvrir

Échanger



Être ensemble

# Accompagnement Parent Enfant

**Qui ?** L'enfant, le parent et l'éducateur référent

**Pourquoi ?** Pour partager un moment d'échange avec votre enfant en compagnie de son éducateur référent.

**Comment ?** L'APE est une proposition faite au parent, ce n'est pas une obligation. Ce qui est dit lors des rencontres reste confidentiel, sauf exception. Si besoin est, le référent fera part au parent des informations qui seront transmises plus loin.

**Où ?** Au Foyer Jeanne-Antide, chez le parent, à l'extérieur, etc. Le lieu est défini par le parent et l'éducateur référent.

**Quand ?** Le parent et l'éducateur s'engagent pour six rencontres à quinzaine. Cet engagement est renouvelable à la fin des six rencontres pour autant que le parent et l'éducateur y consentent.